



**NATIONS
UNIES**



**Conférence diplomatique
de plénipotentiaires des Nations Unies
sur la création d'une Cour criminelle
internationale**

Rome
15 juin-17 juillet 1998

Distr.
GÉNÉRALE

A/CONF.183/3/Corr.1
5 juin 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mémoire du Secrétaire général sur les méthodes de travail
et le règlement intérieur de la Conférence

Rectificatif

1. Remplacer le paragraphe 25 par le texte suivant :

À sa 1^{re} séance plénière, le matin du 15 juin 1998, la Conférence devrait examiner au moins les points 1 à 8 de l'ordre du jour provisoire (Ouverture de la Conférence par le Secrétaire général; Élection du Président; Adoption de l'ordre du jour; Adoption du règlement intérieur; Élection des vice-présidents; Élection du Président de la Commission plénière; Élection du Président du Comité de rédaction; et Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs).

2. Remplacer le paragraphe 26 par le texte suivant :

À sa 2^e séance plénière, l'après-midi du 15 juin 1998, elle devrait examiner les points 9 et 10 (Nomination des autres membres du Comité de rédaction; et Organisation des travaux).
